

Le patrimoine des piscines publiques dans les Hauts-de-France - conditions d'enquête

Références du dossier

Numéro de dossier : IA99000024

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale les piscines en Hauts-de-France

Désignation

Aires d'études : Picardie, Nord - Pas-de-Calais

Présentation

I. Contexte institutionnel et objectifs

Cette enquête thématique sur le patrimoine des piscines des Hauts-de-France a été réalisée dans le cadre d'un stage conventionné entre la Région Hauts-de-France et l'Ecole du Louvre.

Ce stage effectué au sein du service régional de l'Inventaire du patrimoine culturel (site d'Amiens) dans le cadre d'un master 2 en histoire de l'art devait permettre à l'étudiante :

- De se familiariser avec les méthodes d'investigation de l'Inventaire du Patrimoine culturel, proches de la méthodologie appliquée pour son mémoire.
- D'approfondir ses recherches afin d'enrichir son mémoire (notamment grâce à des visites « sur le terrain »).
- De créer des liens professionnels et de découvrir les différentes fonctions de l'Inventaire.
- De valoriser, en dehors du cadre universitaire, son travail de recherche et de le rendre accessible à un public plus large.

Pour le service de l'Inventaire du Patrimoine culturel, les objectifs étaient de :

- Mettre à profit les connaissances de l'étudiante pour enrichir la base de données de l'Inventaire.
- Mettre en lumière une thématique encore peu traitée par les services de l'Inventaire en France, et très peu reconnu comme « patrimoine » par le grand public.
- Faire des liens avec certains sujets d'études menés par l'Inventaire des Hauts-de-France, comme la villégiature, le patrimoine de la reconstruction ou encore les cités ouvrières.
- Offrir pour l'Inventaire de nouvelles perspectives concernant l'étude du patrimoine du XXe siècle.

Le mémoire de l'étudiante (travail de recherche d'une année), intitulé **Le label "Architecture contemporaine remarquable" appliqué au patrimoine des piscines des Hauts-de-France : 1917-2017**, sous la direction de Mme Stéphanie Celle, a été soutenu en septembre 2017. L'objectif du mémoire était de mettre en oeuvre, pour la première fois, ce nouveau label, et d'en évaluer l'efficacité par rapport à une thématique architecturale caractéristique du XXe siècle. Pour ce faire, l'étudiante a élaboré un historique complet des piscines dans les Hauts-de-France (de la fin du XIXe siècle à aujourd'hui). Cette vision d'ensemble lui a ensuite permis de faire une sélection des piscines les plus remarquables encore existantes aujourd'hui et répondant aux critères du label "Architecture contemporaine remarquable" (remplaçant le label "Patrimoine du XXe siècle". Pour mener cette sélection de manière rigoureuse, l'étudiante a réalisé un inventaire exhaustif de toutes les piscines ayant été construites sur le territoire, d'où l'intérêt que représentait cette recherche pour l'Inventaire. Ont également été analysés les enjeux posés par ce nouveau label, ainsi que les problématiques de « patrimonialisation » inhérentes aux piscines, équipements utilitaires et en constante évolution. Les dossiers réalisés pour l'Inventaire (quatre thématiques et dix individuels, donc non exhaustifs) ont pour objectif de donner un aperçu de la richesse du patrimoine architectural sportif de la région, à travers un équipement en particulier. Ils donnent une trame à compléter à l'avenir par d'autres dossiers sur les piscines ou les équipements sportifs. Une série de dépliants dans la collection *Découverte en Hauts-de-France* complètent ces dossiers et permettent une diffusion auprès d'un public plus large.

II. Descriptif de l'opération

a) Définition de l'aire d'étude

Il s'agit de la première enquête thématique menée sur l'ensemble des cinq départements de la nouvelle région des Hauts-de-France : Somme, Oise, Aisne, Nord et Pas-de-Calais. Les territoires rencontrés sont donc assez variés géographiquement parlant. La répartition des piscines reflète assez bien les densités de peuplement et d'urbanisation. En effet la piscine est un équipement urbain, que l'on retrouve donc en plus grand nombre dans les territoires densément peuplés. Ainsi, par département, ont été recensées 131 piscines dans le Nord, 84 dans le Pas-de-Calais, 47 dans l'Oise, 43 dans la Somme et enfin 31 dans l'Aisne. Cependant, de manière générale, l'histoire des piscines, l'évolution de leur fonction et de leurs formes architecturales est assez homogène sur tout le territoire. On note toutefois quelques typologies de piscines spécifiquement liées à un territoire (piscines d'eau de mer de stations balnéaires, piscines fluviales sur les bords de l'Oise).
Périodisation :

Les premiers bassins de natations découverts, aménagés hors rivière, sont construits à partir de la seconde moitié du 19^e siècle de manière assez égale sur tout le territoire. Il s'agit de bassins très rudimentaires, creusés à même le sol, souvent alimentés directement par des eaux de rivière. Il faut attendre la fin du 19^e siècle – début du 20^e siècle pour que les premières piscines couvertes et à eau chauffée soient construites en ville, mais uniquement dans le département du Nord. Cette restriction territoriale pourrait s'expliquer par l'influence du modèle anglais (bien plus en avance que la France dans la construction de piscines et sur la question de l'hygiénisme), et par l'action d'un ingénieur parisien, Edmond Philippe, qui démarche plusieurs villes du Nord en leur vantant les avantages sociaux que représente une piscine publique. La piscine est alors surtout un lieu de rencontre, où l'on vient barboter et se laver. Malgré sa réintroduction aux Jeux Olympique au début du siècle, la natation reste une activité sporadique. 26 piscines ont été recensées pour cette période.

Après cette période d'expérimentation, il faut attendre l'entre-deux-guerres pour que la construction des piscines se diffuse plus largement sur le territoire (mais surtout dans les grandes ou moyennes villes), notamment grâce à l'opportunité que représente la période de reconstruction pour le renouvellement de l'urbanisme, et l'arrivée à la tête des municipalités de nombreuses personnalités socialistes. L'utilisation de nouveaux matériaux de constructions (béton armé, carreaux céramique) et l'instauration de normes contribuent à faire évoluer l'architecture des piscines, dont les bassins de natation sont désormais strictement séparés des espaces de propreté. 49 piscines ont été recensées pour cette période.

La deuxième grande vague de construction de piscines, cette fois véritablement massive (créant un maillage du territoire, incluant les petites communes), entre les années 1950-1970, est impulsée par l'Etat, et prend un nouveau tournant grâce à l'industrialisation de la construction. 174 piscines ont été recensées pour cette période.

Enfin, la récession économique, le désengagement de l'Etat dans les politiques sportives, et les nouveaux besoins en matière d'économie d'énergie et de loisirs entraînent la redéfinition de la piscine (qui se transforme en centres ou complexes aquatiques), entre les années 1980 jusqu'à aujourd'hui. 87 piscines ont été recensées pour cette période.

L'étude s'étend donc sur une chronologie de plus d'un siècle, durant lequel on note quatre grandes périodes d'évolution. Les piscines étudiées sont des établissements de tous types, autant couvertes, découvertes, à toit ouvrable ou mixtes. A noter qu'elles sont parfois représentatives de plusieurs époques, car ce sont des architectures utilitaires donc très sujettes aux transformations et modifications au fur et à mesure de l'évolution des besoins de fonctionnement.

Le choix des Hauts-de-France et de la thématique des piscines :

Pour son mémoire, l'étudiante désirait étudier l'histoire et l'évolution des piscines en France. Les temps impartis étant courts, le champ d'étude a été restreint à une seule région, qui se devait d'être particulièrement représentative. Son choix s'est porté sur les Hauts-de-France, dont la pertinence s'explique par plusieurs raisons. En effet, le nord de la France est un territoire globalement assez homogène et très industrialisé. Ce contexte populaire semble avoir eu une influence sur l'implantation de piscines, équipement au caractère avant tout social, sur ce territoire, plus que dans d'autres régions françaises. Par ailleurs, les premières piscines couvertes sont construites en France à Paris et dans le département du Nord. Au cours d'un « pré-repérage », l'étudiante a également pu identifier des exemples de piscines particulièrement intéressants, tant par rapport à l'histoire locale que nationale.

Par ailleurs, très peu de dossiers avaient déjà été réalisés sur des piscines à l'Inventaire des Hauts-de-France et seules deux piscines sont protégées au titre des Monuments Historiques dans la région. Il s'agit d'un patrimoine récent, méconnu (car faisant partie du quotidien et donc peu regardé comme « patrimoine ») et encore peu étudié. D'où l'opportunité de traiter ce sujet.

b) Les enjeux scientifiques

Les publications et les recherches portant sur l'architecture du sport sont encore rares en France. Le patrimoine des sports a toutefois été traité par l'Inventaire en Ile-de-France, dans les années 1980-1990 et en Bretagne, plus récemment. L'enquête présente donc un intérêt régional (le contexte de construction des piscines fait écho à l'histoire politique, sociale et économique du territoire), mais aussi national puisqu'il s'agit d'un type architectural qui se développe à peu près à la même période partout en France et qui connaît globalement les mêmes évolutions. La construction des piscines est de plus, à certaines périodes, intrinsèquement liée à une politique nationale (années 1960-1970). L'enjeu principal de cette

enquête sur les piscines des Hauts-de-France est donc d'enrichir la connaissance sur l'histoire et l'analyse architecturale des piscines à l'échelle nationale. Le but est également de poser un nouveau regard l'architecture des années 1960-1970, mal connue, décriée et encore très peu protégée. Pourtant, cette période des Trente Glorieux est un véritable laboratoire d'innovation pour l'architecture des piscines. Les piscines construites de manière industrialisées ou avec des éléments préfabriqués, emblématiques de la période mais très vulnérables du fait de leur obsolescence actuelle, feront l'objet d'une attention particulière. Cela amènera à réfléchir sur les enjeux de la patrimonialisation des piscines, équipements avant tout utilitaires, mais témoins privilégiés de l'histoire du XXe siècle. L'étude répondra à plusieurs problématiques permettant de mieux saisir l'importance du patrimoine des piscines et ses connections diverses (notamment avec l'étude de la société, de l'histoire politique, de l'urbanisme, etc.) :

- Quel est l'impact de l'évolution des normes, des besoins, des usages culturels, du rapport de la société à l'eau, à l'hygiène, au bien-être et au sport, sur l'évolution typologique de la piscine au cours du XXe siècle ?
- Comment l'architecture de la piscine évolue-t-elle en fonction du développement de la natation en tant que sport moderne ?
- Quel est l'influence du contexte politique, économique et social sur la construction des piscines ?
- L'architecture des piscines traduit-elle les grandes périodes et jalons de l'architecture du XXe siècle ?
- En quoi la complexité technique et les inconvénients spécifiques des piscines (nécessité de créer un bâtiment couvrant d'un seul tenant une moyenne ou grande portée ; cuves contenant de grands volumes d'eau ; milieu humide et bruyant, etc.) ont-ils poussés architectes et ingénieurs à développement des solutions techniques innovantes voire inédites, faisant des piscines des laboratoires d'expérimentation pour l'architecture ?
- Comment la piscine se démarque-t-elle dans l'urbanisme des villes et comment y est-t-elle valorisée comme symbole de modernité ?

c) Les modes d'approche et leur application

Pour son mémoire, l'étudiante a mené un recensement exhaustif de toutes les piscines publiques ayant été construites dans la région des Hauts-de-France, prenant donc en compte également les édifices aujourd'hui détruits ou abandonnés. Cet inventaire s'est accompagné d'une recherche systématique d'images (essentiellement de cartes postales anciennes : en effet, ce média permet, à travers l'image de la piscine, de refléter la modernité et l'action sociale des villes). Etaient exclues les piscines privées (de particuliers, d'hôtels) et les piscines thérapeutiques, relevant de problématiques différentes. De ce corpus de 336 piscines (dont 183 sont encore en activités), seul un petit échantillon (dix, sur une trentaine prévue au départ) ont fait l'objet de dossiers individuels pour l'Inventaire. Les piscines étudiées ont été choisies soit pour leur caractère remarquable et unique d'un point de vue architectural, soit comme exemples représentatifs d'un type en particulier. Au moins une piscine a été étudiée pour chaque grande période (excepté la fin XIXe-début XXe siècle : il existait déjà un dossier sur la piscine de Tourcoing, couvrant cette période). Le contexte ainsi que d'autres exemples sont développés dans des dossiers thématiques (qui reprennent les grandes périodes d'élaboration du type architectural de la piscine), auxquels les dossiers individuels sont rattachés. Les piscines étudiées sont toutes encore utilisées, à l'exception de la piscine de la Cheminote à Amiens et de la piscine Solaris de Saint-Omer (à l'abandon). Les choix ont aussi été déterminés par les opportunités de visites qui nous ont été permises durant le court temps imparti. A noter que nous n'avons pas pu visiter l'intérieur des piscines de Saint-Omer, Liencourt et de Nogent-sur-Oise. La description est donc moins précise que pour les autres piscines. Les dossiers sont documentés par des sources diverses, issues de publications de référence et de sources issues des archives nationales, départementales ou municipales. A noter toutefois que la recherche d'archives n'a pas été exhaustive pour toutes les piscines. Outre les photographies issues des enquêtes de terrain, les dossiers sont illustrés par de nombreuses cartes postales d'époque.

d) Le contenu des différentes phases

La 1ère phase a été consacrée aux recherches documentaires, en bibliothèque et en centres d'archives. Elle a été menée par l'étudiante à Paris, entre septembre 2016 et mars 2017, avant son arrivée à l'inventaire, puis complétée sur place. Ces recherches ont permis la rédaction d'une bibliographie générale, la création d'un répertoire iconographique (cartes postales et photographies de repérage trouvées sur internet), et la rédaction d'une base de données sous forme d'un tableau Excel recensant toutes les piscines identifiées et détaillant leurs principales caractéristiques (localisation, dates, architecte, commanditaire, état actuel, etc.). Ce tableau donne une vision globale de l'ensemble du corpus. Parmi les piscines encore visibles aujourd'hui, ont été sélectionnés les exemples les plus représentatifs afin d'être étudiés de manière plus approfondie (notamment en se rendant aux archives municipales).

La 2ème phase a été consacrée aux enquêtes de terrain ainsi qu'aux campagnes photographiques les accompagnants. Cinq piscines (une par département) ont été sélectionnées pour faire l'objet d'un dépliant ; au final, seuls quatre ont pu être réalisés.

La 3ème phase a été dédiée à l'achèvement des dossiers individuels afin d'être diffusés sur le site de l'Inventaire du Patrimoine Culturel des Hauts-de-France, et à la publication des dépliants.

e) Calendrier

Les recherches concernant le mémoire de Master 2 ont été menées durant l'année universitaire 2016-2017.

Le stage s'est déroulé de juin à septembre 2017 à raison de deux jours de présence par semaine, qui ont permis à l'étudiante de rédiger les dossiers électroniques et de compléter ses recherches aux archives locales. Les visites de piscines se sont déroulées pendant le mois d'août. Les délais impartis étaient donc très courts et n'ont donc pas permis de réaliser autant de dossiers que prévu.

III. Moyens scientifiques et techniques

L'étude a été menée par Laurence Schlosser, étudiante en Master 2 parcours recherche en histoire de l'art à l'Ecole du Louvre (Paris), et le suivi scientifique par :

- Isabelle Barbedor, chercheur, responsable du pôle d'Amiens du service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel des Hauts-de-France.
- Stéphanie Celle, architecte et urbaniste en chef de l'Etat, chef du bureau des professions, de la maîtrise d'oeuvre et de la commande architecturale, à la sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie (Direction générale des patrimoines, Ministère de la culture).

L'assistance méthodologique et technique a été assurée par :

- Isabelle Barbedor pour les enquêtes de terrain et pour la relecture des dossiers ;
- Hélène Schill-Fenninger (administratrice et coordinatrice de la base de données) ; pour la formation sur la base de données Gertrude, l'élaboration et la relecture des dossiers électroniques.
- Anne Diraison (médiatrice du patrimoine) pour la valorisation de la recherche à travers la réalisation de dépliants.

La couverture photographique a été réalisée par Marie-Laure Monnehay-Vuillet, photographe de la direction de l'Inventaire du Patrimoine Culturel.

Enfin, lors des visites, la mémoire des maîtres-nageurs, responsables de piscines ou les chargés de service des sports municipaux ont souvent permis de compléter nos connaissances sur certaines piscines (notamment concernant les travaux / modifications), d'affirmer ou d'infirmier certaines suppositions.

IV. Suivi et évaluation

L'opération a été suivie tout au long de la durée du stage par Isabelle Barbedor et Hélène Schill-Fenninger qui ont relu et validé les dossiers. Anne Diraison a suivi la réalisation des dépliants. L'évaluation finale a été faite lors de la soutenance du mémoire en septembre 2017

Illustrations



Beaufort (Aisne). La piscine Plein Soleil.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vuillet
IVR32_20170200350NUC2A

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Les piscines publiques dans les Hauts-de-France - dossier de présentation (IA99000025)

Auteur(s) du dossier : Laurence Schlosser

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Beaufort (Aisne). La piscine Plein Soleil.

IVR32_20170200350NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation